

**MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 21/01/2021

REFERENCE : MINSANTE N°2021_06

OBJET : INDEMNISATIONS DEROGATOIRES DES ARRETS DE TRAVAIL EN VIGUEUR DANS LE CADRE DE LA COVID-19 : PERSONNES SYMPTOMATIQUES OU MALADES DE LA COVID-19

Pour action

Pour information

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver s'il vous plaît ci-joint à ce message, la fiche relative aux indemnités dérogatoires des arrêts de travail en vigueur pour les personnes symptomatiques ou malades de la COVID-19.

Vous en souhaitant bonne réception et vous remerciant pour votre mobilisation.

Franck Von Lennep
Directeur de la Sécurité Sociale

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé

Signé